

SÉANCE du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge BUCHOU, Maire suppléant.

Présents : Serge BUCHOU, Christophe PHILIP, Julien SERRET, Lucile DESIR, Henri MASSERAN, Jean-Loup MATIFAT, Christine CARRIO, Jérôme BAGNOUL.

Excusés : Daniel ANGUIVIEL pouvoir à Serge BUCHOU - Florence DAUDÉ pouvoir à Christophe PHILIP.

Absente : Martine COSTANZO.

Le secrétaire de séance est Christine CARRIO.

* * *

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 28 mai 2014. Trois conseillers sont contre le rapport du vote du point 6 relatif aux sens uniques et prioritaires. Après cette observation, le PV est adopté.

Ordre du jour

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales (DEL 2014 020)

Le Maire suppléant fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu des prochaines élections sénatoriales, d'élire un ou plusieurs délégués en vue des prochaines élections sénatoriales.

Considérant que les délégués sont élus au scrutin secret à majorité à deux tours,
Le Président de séance invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, ont été élus :

Délégué titulaire :

Votants : 10 - Majorité absolue : 6

Monsieur Serge BUCHOU, élu avec 6 voix pour dès le premier tour, accepte le mandat.

Délégués suppléants :

Votants : 10 - Majorité absolue : 6

Monsieur Julien SERRET, élu au deuxième tour, accepte le mandat

Monsieur Henri MASSERAN, élu au deuxième tour, accepte le mandat

Madame Christine CARRIO, élue au deuxième tour, accepte le mandat

Subvention à l'Association Liouc Animation Culture (DEL 2014 021)

Monsieur le Maire suppléant informe l'assemblée de la demande de subvention de l'ALAC.
Monsieur Jean-Loup MATIFAT, membre du Bureau de l'Association, quitte la séance.

Considérant le compte de résultats et le budget prévisionnel fournis et les manifestations organisées au sein de la commune, le conseil municipal, à la majorité – 3 abstentions : C. PHILIP, C. CARRIO et F. DAUDE - décide d'octroyer une subvention de 100 € à l'Association Liouc Animation Culture pour l'année 2014.

Demande de subvention (DEL 2014 022)

Monsieur le Maire suppléant expose que M. William DUMAS, député, peut faire bénéficier la commune d'une aide exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.

Il propose de solliciter cette subvention pour la réalisation de travaux de sécurisation dans la traversée du hameau de La Rouvière. Le montant total des travaux s'élève à 51 200 € HT. Ces travaux bénéficient déjà d'une aide de 12 800 € au titre des amendes de police.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur la réserve parlementaire de Monsieur le Député William DUMAS.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

LOCAL TECHNIQUE : suite à notre demande, le plombier de Durfort nous a remis un devis 944 € pour installer une douche. Jérôme BAGNOUL propose que la mairie achète directement les matériaux et lui, la poserait. Serge BUCHOU indique que le gain ainsi généré permettrait d'acheter le carrelage. Les membres du conseil donnent leur accord.

ABRI BUS : un camion a endommagé l'abri bus. Il sera réparé dès que l'assurance aura donné son feu vert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50.

Signatures des Conseillers présents :

Daniel ANGUIVIEL	Représenté par Serge BUCHOU
Serge BUCHOU	
Christophe PHILIP	
Martine COSTANZO	Absente
Henri MASSERAN	
Julien SERRET	

Lucile DESIR	
Jean-Loup MATIFAT	
Christine CARRIO	
Florence DAUDE	Représentée par Christophe PHILIP
Jérôme BAGNOUL	